

Pourquoi nous ne tenons pas compte des PAI (effets négatifs dans la réglementation SFDR)

CALAO FINANCE soutient la démarche de la réglementation SFDR qui vise à favoriser les facteurs de durabilité des investissements et identifier notamment les effets négatifs (article 4 du SFDR).

Dans le cadre de la doctrine « comply or explain », voici notre positionnement.

Notre univers d'investissement est celui des PME françaises, il y a encore peu de données relatives aux critères évoqués par le SFDR. Il est donc compliqué d'appliquer de manière pertinente la politique SFDR en la matière.

De plus, nos prises de participation sont principalement minoritaires, exceptionnellement majoritaire

Il est nécessaire d'avoir une diffusion de ces critères chez les dirigeants de PME qui pourront en tenir compte au fil du temps. Ces entreprises ne disposent pas de service pour ce type d'étude contrairement aux grands groupes.

Cela étant, nous sensibilisons les entreprises sur ces sujets et en liaison avec notre charte ESG.

Calao Finance est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis octobre 2020.